

25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Les violences à l'égard des femmes prennent différentes formes : violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques, harcèlements, mutilations sexuelles, mariages forcés, outrages, humiliations, meurtres...

Instaurée par l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre constitue un moment important d'information, de sensibilisation et de prévention face à ce fléau.

La commune vous rappelle les contacts utiles :

Pour les urgences (danger immédiat)

- le **17** (France) ou le **112** (valable dans toute l'Union européenne)
- le **114** pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence souhaitant solliciter l'intervention des services de secours,
-

Ligne d'écoute et d'orientation



Le 3919 Violence Femmes Info est un numéro national qui informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Les grandes associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes assurent ce service.

Pour signaler des violences en ligne :



Sur le site arretonslesviolences.gouv.fr vous pourrez entrer directement en contact, par écrit, avec un policier ou un gendarme spécialement formé afin de dialoguer, bénéficier de conseils et signaler des faits dont vous êtes victime ou témoin.



L'Association des Maires de France a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une grande cause du mandat 2020/2026.